

## **INETUM**

Société par actions simplifiée au capital de 135.997.752 euros  
Siège social : 7 rue Touzet Gaillard 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine  
385 365 713 R.C.S. Bobigny.  
(la « **Société** »)

---

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 JUIN 2025**

Le cinq juin deux mille vingt-cinq, au siège social,

La société GRANITE FRANCE BIDCO, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 7 rue Touzet Gaillard – 93400 Saint-Ouen sur Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 903 013 084, représentée par M. Jacques POMMERAUD,

Agissant aux présentes en qualité d'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Projet des décisions soumises à l'Associé Unique.

Après avoir constaté que le cabinet ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux comptes, a été dûment informé des présentes décisions par lettre recommandée avec accusé de réception du 2 juin 2025,

Après avoir constaté que Messieurs Vincent BRACCHETTI et Richard MONTOIRE, représentants du CSEC ont été dûment informés des présentes décisions par email du 2 juin 2025,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Approbation des éventuelles dépenses non fiscalement déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### **PREMIERE DECISION**

(APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AU PRESIDENT)

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président en fonction au cours de l'exercice écoulé.

## **DEUXIEME DECISION** (AFFECTATION DU RESULTAT)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et après avoir constaté que la réserve légale n'atteint pas 10% du capital social, constate que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 238 262 081 euros et décide de l'affecter comme suit :

- **Au poste « réserve légale » :** **130 234 euros**

Le poste « Réserve légale » est ainsi porté de 13 469 542 euros à 13 599 776 euros et l'Associé Unique constate que la réserve légale est désormais intégralement dotée.

- **Au poste « Autres réserves » :** **238 131 847 euros**

Le poste « Autres réserve » est ainsi porté de 0 euros à 238 131 847 euros.

L'Associé Unique décide également de réaffecter l'intégralité du poste « Report à nouveau » qui s'élève à 57 686 494 euros au poste « Autres Réserves » qui est ainsi porté de 238 131 847 euros à 295 818 341 euros.

### Distributions antérieures de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice écoulé enregistrent 1 523 926 euros correspondant à des amortissements non déductibles fiscalement.

## **TROISIEME DECISION** (ETAT DES CONVENTIONS REGLEMENTEES)

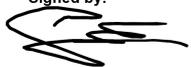
L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

## **QUATRIEME DECISION** (POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au Président au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'effectuer les formalités prévues par la loi.

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.

Signed by:  


6DFF99450687427...

**L'Associée Unique**  
**GRANITE FRANCE BIDCO**  
Représentée par Jacques POMMERAUD



# **Inetum**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Inetum,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inetum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Christophe Pernet

# 1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

## 1.1 Bilan

(en milliers d'euros)				31.12.24	31.12.23
		Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles	<i>note 1</i>	295 481	(82 406)	213 075	213 826
Immobilisations corporelles	<i>note 2</i>	46 970	(31 261)	15 709	18 896
Immobilisations financières	<i>note 3</i>	650 698	(27 024)	623 674	700 585
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>993 149</b>	<b>(140 691)</b>	<b>852 458</b>	<b>933 307</b>
Stock de marchandises		535	(62)	473	388
Avances versées sur commandes en cours		776	-	776	1 868
Créances clients et comptes rattachés	<i>note 4</i>	198 639	(18 902)	179 737	184 139
Autres créances	<i>note 5</i>	150 756	(1 652)	149 104	100 276
Valeurs mobilières de placement		141 918	-	141 918	30
Disponibilités		14 953	-	14 953	48 128
Charges constatées d'avance		14 929	-	14 929	16 980
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>522 506</b>	<b>(20 616)</b>	<b>501 890</b>	<b>351 809</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<i>note 6</i>	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif		410	-	410	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 516 065</b>	<b>(161 307)</b>	<b>1 354 758</b>	<b>1 285 116</b>

(en milliers d'euros)		31.12.24	31.12.23
Capital		135 998	135 998
Primes d'émission, de fusion, d'apport		71 094	71 094
Réserve légale		13 470	13 470
Report à nouveau		57 686	120 484
Résultat de l'exercice		238 262	(62 798)
Provisions réglementées		43 498	54 197
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<i>note 7</i>	<b>560 008</b>	<b>332 444</b>
Provisions	<i>note 8</i>	19 921	21 876
Autres fonds propres		14	14
<b>PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>19 935</b>	<b>21 890</b>
Emprunt obligataire	<i>note 9</i>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 9</i>	190	-
Dettes financières diverses	<i>note 9</i>	379 612	580 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 071	3 354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 10</i>	106 903	72 708
Dettes fiscales et sociales	<i>note 10</i>	183 278	184 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>note 10</i>	15 992	13 581
Autres dettes	<i>note 10</i>	9 309	18 922
Produits constatés d'avance		72 309	57 166
<b>DETTES</b>		<b>772 664</b>	<b>930 782</b>
Ecarts de conversion passif		2 150	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 354 758</b>	<b>1 285 116</b>

## 1.2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2024	2023
Prestations de services		915 036	926 941
Ventes de marchandises		4 702	7 056
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<i>note 11</i>	<b>919 738</b>	<b>933 997</b>
Production immobilisée	<i>note 12</i>	1 340	13 545
Subventions d'exploitation		-95	-108
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de cha	<i>note 13</i>	74 117	46 595
Autres produits		285	-41
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>995 385</b>	<b>993 988</b>
Autres achats et charges externes		(285 824)	(284 447)
Impôts et taxes et versements assimilés		(14 738)	(16 505)
Salaires et traitements		(438 028)	(446 971)
Charges sociales		(188 517)	(198 400)
Dotations aux amortissements et dépréciations	<i>note 14</i>	(21 816)	(22 132)
Autres charges		(3 751)	(152)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(952 674)</b>	<b>(968 608)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>42 711</b>	<b>25 380</b>
Produits financiers des participations		24 253	28 956
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		304	0
Autres intérêts et produits assimilés		160	88
Reprises sur provisions et dépréciations		14 906	0
Différences positives de change		208	86
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>39 831</b>	<b>29 130</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 604)	(14 804)
Intérêts et autres charges financières		(29 491)	(31 397)
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>(31 095)</b>	<b>(46 201)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<i>note 15</i>	<b>8 736</b>	<b>(17 071)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>51 447</b>	<b>8 309</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 758	10 353
Produits exceptionnels sur opérations en capital		273 702	0
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		26 353	10 402
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>309 813</b>	<b>20 755</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(71 581)	(56 185)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(28 861)	(2 526)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(21 773)	(38 417)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>(122 215)</b>	<b>(97 128)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<i>note 16</i>	<b>187 598</b>	<b>(76 373)</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	<i>note 17</i>	-	-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	<i>note 18</i>	(784)	5 270
<b>RESULTAT NET</b>		<b>238 262</b>	<b>(62 798)</b>

## 2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

### 2.1 Principaux Événements de l'exercice

#### APPORT EN CAPITAL

Le 31 mai 2024, Inetum a apporté, à la valeur nette comptable, à Inetum Software Holdco la totalité des titres lui appartenant au capital d'Inetum Software France. Cet apport a été rémunéré via une augmentation de capital d'un montant de 11 035 890 € assortie d'une prime d'apport de 11 038 890 €.

#### ACQUISITIONS

Par acte en date du 15 juillet 2024, la Société a acquis 100% des titres de la société RNIC Independent Consultants AB (devenue Inetum Sweden) à Inetum Holding Business Solutions Portugal SA.

Par acte en date du 4 novembre 2024, la société a acquis 100% des actions de la société Manao (RCS 844.518.340).

La Société a constitué la société Inetum 1 le 10 décembre 2024. Elle a été immatriculée le 13 décembre 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Bobigny. Elle a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2024.

#### CESSIONS

Le 15 mars 2024, la Société a cédé les titres des filiales Inetum Côte d'Ivoire, Inetum Egypt et Inetum Middle East.

Le 25 avril 2024, un contrat de cession des droits de propriété intellectuelle entre Inetum et Inetum Software France a été conclu pour un prix de 1 €. Le 26 avril 2024, un accord cadre de cession de contrat entre Inetum et Inetum Software France a été conclu pour un prix de 5 256 000€.

Le 31 mai 2024, la société Inetum, en sa qualité d'associé unique d'Inetum Software Holdco, a procédé à la cession de 100 % des titres qu'elle détenait dans cette dernière. La transaction a été réalisée au profit de la société Granite France Bidco, pour un prix de cession de 267 787 000€. À l'issue de cette opération, Granite France Bidco est devenue l'associé unique d'Inetum Software Holdco.

#### TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, les sociétés 47 QUAI et PROCEED ont été dissoutes sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Inetum en date du 1 janvier 2024.

Les transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

Au 1 janvier 2024, le montant comptabilisé en fonds commercial est respectivement de 13 271 118 € et 2 732 735 €.

Les conséquences de cette opération sur les comptes 2024 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

#### CONTRÔLE TIERS

La société INETUM fait l'objet d'un contrôle fiscal en cours sur la période vérifiée 2020 – 2021 -2022.

## 2.2 Événements postérieurs à la clôture

### Opérations avec les parties liées

En application de l'article 5.1 du Sale and Purchase Agreement signé le 21 janvier 2025 entre Inetum Software Holdco et Publica Bidco (concernant la vente des actions d'Inetum Software France), une compensation a été opérée au titre des créances intra-groupe respectivement dues entre Inetum et Inetum Software France.

### FUSION

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, Inetum a absorbé, par voie de fusion simplifiée, la société Manao avec effet juridique au 1er mars 2025 et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.

La transmission universelle de patrimoine a été effectuée à la valeur comptable.

Le mali de fusion constatée sera de 12 663 838 € et sera comptabilisé en fonds commercial au 01 janvier 2025.

### PESPECTIVE D'AVENIR

La Société envisage de racheter les actions de la Société Projixi actuellement détenues par la société Inetum Business Solutions France.

Cette opération de changement d'actionnaire serait suivie d'une fusion simplifiée par voie d'absorption par Inetum de sa filiale Projixi.

## 2.3 Règles et principes comptables

### PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur estimée à 9,7% au 31 décembre 2024 ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle. Il est estimé à 2% au 31 décembre 2024.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

Les fonds commerciaux affectés à des relations clientèle sont amortis sur la durée prévisible, généralement estimée entre 5 à 10 ans.

#### Logiciels et Frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part d'Inetum dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

### Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Inetum et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Inetum et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Inetum par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Inetum à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25%

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales d'Inetum, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

## ACTIF CIRCULANT

### Clients et comptes rattachés

#### DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

#### AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Inetum procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas *Factor*. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

## CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Inetum ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Inetum est amené à souscrire des instruments dérivés. Inetum applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

### 1) Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### 2) Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### 3) Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

### 4) Ventes de logiciels et de matériels

Pour les ventes de logiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a généralement lieu à la livraison.

### 5) Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat.

## IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

### 1) Intégration fiscale

La société Inetum fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société GRANITE Holdco est tête de groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dans ce cadre, la société Inetum détermine et comptabilise sa charge d'impôt sur les résultats comme si elle était imposée de manière autonome.

### 2) CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

## 2.4 Notes sur le bilan

### NOTE 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.24
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	159 763	7 494	-130	-8 799	158 328
Relations Clientèle	16 160	7 494		8 799	32 453
Frais de développement	18 323	662	-4 371	9 307	23 921
Logiciels	55 439	137	-4 025	27 393	78 944
Immobilisations incorporelles en-cours	39 006	694	-1 601	-36 700	1 399
<b>Valeurs brutes</b>	<b>289 128</b>	<b>16 481</b>	<b>-10 126</b>	<b>0</b>	<b>295 483</b>
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	0				0
Relations Clientèle	12 846	1 982			14 828
Frais de développement	13 902	2 560	-3 211		13 251
Logiciels	41 027	6 639	-3 677		43 989
Immobilisations incorporelles en-cours	0				0
<b>Amortissements</b>	<b>68 215</b>	<b>11 181</b>	<b>-6 888</b>	<b>0</b>	<b>72 508</b>
Fonds de commerce	6 695				6 695
Frais de développement et immos en cours	0	3 207			3 207
Logiciels	392		-392		0
<b>Dépréciations</b>	<b>7 087</b>	<b>3 207</b>	<b>-392</b>	<b>0</b>	<b>9 902</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>213 826</b>	<b>2 093</b>	<b>-2 846</b>	<b>0</b>	<b>213 075</b>

Les fonds de commerce concernent les malis de fusion des sociétés tupées 47 Quai et Proceed au 01.01.2024.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement. Une partie de ces immobilisations a été mise en service au cours de l'exercice.

Les provisions pour dépréciation des frais de développement concernent les développements d'ingénierie visant à rationaliser l'utilisation des data centers, pour un montant de 3 207 milliers d'euros, dont la mise au rebut est anticipée.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Date d'acquisition	Valeur Brute	Dotation 2024	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094		10 780	3 314
Gfi IES - Relation Clientèle	01.07.06	1 066		1 066	0
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01.09	1 000		1 000	0
Viseo - Relation clientèle	18.09.23	8 799	1 232	1 232	7 567
47Quai - Relation clientèle	01.01.24	6 436	644	644	5 792
Proceed - Relation clientèle	01.01.24	1 058	106	106	952
<b>TOTAL</b>		<b>32 453</b>	<b>1 982</b>	<b>14 828</b>	<b>17 625</b>

## NOTE 2 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.24
Matériel de transport	85				85
Instal. techniques, matériel et outillage	28 839	1 150	-2 425	101	27 665
Matériel et mobilier de bureau	5 966	105	-767		5 304
Matériel informatique	14 704	1 096	-1 941	30	13 889
Immobilisations en cours	326	6	-191	-131	10
Autres immobilisations corporelles	16				16
<b>Valeurs brutes</b>	<b>49 937</b>	<b>2 357</b>	<b>(5 324)</b>	<b>0</b>	<b>46 970</b>
Matériel de transport	85				85
Instal. techniques, matériel et outillage	17 366	5 080	-5 136		17 310
Matériel et mobilier de bureau	3 078	420	-592		2 906
Matériel informatique	10 513	2 368	-1 920		10 961
<b>Amortissements</b>	<b>31 041</b>	<b>7 868</b>	<b>(7 648)</b>	<b>0</b>	<b>31 261</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 896</b>	<b>- 5 511</b>	<b>2 324</b>	<b>-</b>	<b>15 709</b>

Les provisions d'amortissements comprennent des amortissements accélérés pour 2 504 milliers d'euros sur les installations techniques.

## NOTE 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et	31.12.24
Titres de participations	436 072	35 431	-44 654	-17 608	409 241
Actions propres	0				0
Versement d'apport non capitalisé	5 823				5 823
Créances rattachées à des participations	268 880	36 776	-94 620		211 036
Prêts	18 156	1 949			20 105
Dépôts	4 478	15			4 493
Compte de garantie	-				-
Autres créances immobilisées	-				-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>733 413</b>	<b>74 171</b>	<b>(139 274)</b>	<b>(17 608)</b>	<b>650 699</b>
Titres de participations	7 872		-498		7 374
Versement d'apport non capitalisé	5 823				5 823
Créances rattachées à des participations	19 133		-5 305		13 828
<b>Dépréciations</b>	<b>32 828</b>	<b>-</b>	<b>(5 803)</b>	<b>-</b>	<b>27 025</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>700 585</b>	<b>74 171</b>	<b>(133 471)</b>	<b>(17 608)</b>	<b>623 674</b>

## TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspond à la prise de participation de Manao Consulting pour un montant de 13 356 milliers d'euros.

Les diminutions de la valeur brute des titres de participations correspondent aux titres des entités absorbées au 01.01.2024, ainsi qu'à la cession des titres de participations d'Inetum Software France et de Somafor.

## VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Inetum Germany. Ce montant est totalement déprécié.

## CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales long terme, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe ou des conventions de prêts.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 13 828 milliers d'euros et concernent les créances financières sur :

- Inetum Germany pour 13 273 milliers d'euros ;
- Holding GFI Maroc pour 555 milliers d'euros ;

### NOTE 4 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont produits à recevoir	31.12.23
Clients hors Groupe	37 436		34 907
Clients Groupe	35 964		35 263
Créances cédées au factor	23 428		42 202
Factures à établir	100 889	100 889	93 071
Créances litigieuses	922		699
Effets à recevoir	0		23
<b>Clients et comptes rattachés, brut</b>	<b>198 639</b>	<b>100 889</b>	<b>206 166</b>
Dépréciation des créances douteuses	(18 902)		(22 027)
<b>Clients et comptes rattachés, net</b>	<b>179 737</b>	<b>100 891</b>	<b>184 139</b>

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

À la suite de la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients. Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 115 207 milliers d'euros.

### NOTE 5 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont produits à recevoir	31.12.23
<b><u>Etat et autres collectivités publiques</u></b>			
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	9 157		7 878
Taxe sur la valeur ajoutée	15 457		13 184
Autres impôts	532		1 659
Autres produits à recevoir	0		0
<b><u>Filiales</u></b>			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	0		0
Comptes courants débiteurs Groupe	116 029		83 970
Créances liées au personnel	7 146	6 750	1 654
Débiteurs divers	1 030		1 081
Avoirs à recevoir	1 404	1 404	0
<b>Total</b>	<b>150 755</b>	<b>8 154</b>	<b>109 426</b>
Dépréciation des autres créances	(1 651)		(9 150)
<b>Total autres créances</b>	<b>149 104</b>	<b>8 154</b>	<b>100 276</b>

## CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

### Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent essentiellement la part de la société désormais portée par la société Granite Holdco, tête de groupe d'intégration fiscale, à hauteur de 9 157 milliers d'euros. L'échéance de cette créance est supérieure à un an.

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

### PRODUITS A RECEVOIR

Un recours a été engagé à la suite d'un redressement Urssaf. Une créance a été comptabilisée au titre du produit à recevoir.

### NOTE 6 - Comptes de régularisation

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

### NOTE 7 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2023	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2023	Résultat 2024	Avant Affectation au 31.12.2024
Capital	135 998	-	-	-	-	-	135 998
Primes d'émission	61 004	-	-	-	-	-	61 004
Primes de fusion	10 090	-	-	-	-	-	10 090
Réserve légale	13 470	-	-	-	0	-	13 470
Report à nouveau	120 484	-	-	-	(62 798)	-	57 686
Résultat de l'exercice	-62 798	-	-	-	62 798	238 262	238 262
Provisions réglementées	54 197	(10 699)	-	-	-	-	43 498
<b>Total</b>	<b>332 444</b>	<b>(10 699)</b>	-	-	<b>0</b>	<b>238 262</b>	<b>560 008</b>

### CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 135 997 752 euros, composé de 67 998 876 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie.

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

## NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

### VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.24	31.12.23
Litiges prud'hommes et divers risques salariaux	5 185	5 940
Risques fiscaux, sociaux et autres	13 243	13 576
Risque Perte sur marché à terme	1 493	2 360
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>19 921</b>	<b>21 876</b>

Les autres risques comprennent essentiellement :

- une provision de perte à terminaison à hauteur de 1 493 milliers d'euros ;
- une provision relative aux loyers futurs des locaux mises sous bâches à hauteur de 12 336 milliers d'euros ;
- une provision relative aux risques juridiques à hauteur de 632 milliers d'euros ;
- une provision relative aux travaux de remise en état à hauteur de 275 milliers d'euros

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat d'exploitation à hauteur de 1 575 milliers d'euros et en résultat exceptionnel à hauteur de 14 164 milliers d'euros.

## NOTE 9 - Dettes financières

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2024 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.24	échéances		31.12.23
		- 1 an	1 à 5 ans	
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts obligataires	-	-	-	-
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	90	-	90	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-
Tirage factor	-	-	-	-
Concours bancaires courants	101	101	-	-
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>190</b>	<b>101</b>	<b>90</b>	<b>-</b>
Dettes rattachées à des participations Groupe	375 475	213 013	162 462	570 797
Caution reçue	15	15	-	1 167
Intérêts courus à payer	4 122	4 122	-	8 920
<b>Dettes rattachées à des participations</b>	<b>379 612</b>	<b>217 150</b>	<b>162 462</b>	<b>580 884</b>
<b>Total</b>	<b>379 802</b>	<b>217 251</b>	<b>162 552</b>	<b>580 884</b>

## Emprunt auprès des Associés

Un emprunt auprès de Granite France Bidco a été contracté le 20 juillet 2022 avec un montant principal de 162 462 308 euros au 31 décembre 2024 et une facilité de 30 000 000 euros.

**NOTE 10 - Dettes d'exploitation et autres**

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont charges à payer	31.12.23
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>	<b>5 071</b>	-	<b>3 354</b>
Fournisseurs	53 903	-	41 983
Factures non parvenues	52 999	52 999	30 726
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>106 903</b>	<b>52 999</b>	<b>72 708</b>
<b>Dettes sociales</b>			
Comité entreprise et rémunérations dues	520	-	571
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	38 706	38 706	40 079
Provision pour bonus	6 002	6 002	9 949
Autres dettes envers le personnel	2 807	2 807	2 209
<b>Dettes envers les organismes sociaux</b>			
Organismes sociaux	34 145	-	34 783
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 779	18 779	19 444
Charges sociales sur provisions bonus	2 945	2 945	4 825
Provision Organic	1 354	1 354	1 390
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 764	6 764	6 452
<b>Dettes fiscales</b>			
Taxe sur la valeur ajoutée	63 915	63 915	59 873
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	2 942	-	-
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 153	-	1 284
CET	87	87	190
TVTS	353	353	162
Prélèvement à la source	2 806	-	2 955
Autres provisions sur charges	-	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>183 278</b>	<b>141 712</b>	<b>184 167</b>
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	-
Factures non parvenues d'immobilisations	15 992	15 992	13 582
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>15 992</b>	<b>15 992</b>	<b>13 581</b>
Avoirs à établir	8 768	8 768	13 932
Créditeurs divers	541	541	4 989
<b>Autres dettes</b>	<b>9 309</b>	<b>9 309</b>	<b>18 922</b>

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an.

## 2.5 Notes sur le compte de résultat

### NOTE 11 - Chiffre d'affaires

(en milliers)	31.12.24	France	Etranger
Ventes de marchandises	4 702	3 844	858
Ventes de services	915 036	842 322	72 714
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>919 738</b>	<b>846 166</b>	<b>73 572</b>
en %	100%	92%	8%

### NOTE 12 – Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 1 340 milliers d'euros, et concerne des frais de développement activés.

### NOTE 13 – Reprises de dépréciations, provisions et transferts de charges

(en milliers d'euros)	2024	2023
Reprises dépréciations sur actif circulant	7 382	1 983
Reprises dépréciations pour risques et charges	3 786	46
Transfert de charges	62 948	44 566
<b>Total</b>	<b>74 117</b>	<b>46 595</b>

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 17 533 milliers d'euros ;
- des coûts liés aux déménagements pour 3 660 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquies de nouvelles participations pour un montant de 2 231 milliers d'euros ;
- des honoraires de conseils sur les projets de transformation ainsi que des coûts de litiges pour un montant de 39 525 milliers d'euros ;

### NOTE 14 – Dotations aux amortissements et dépréciations d'exploitation

(en milliers d'euros)	2024	2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	10 788	5 796
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 195	5 744
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	-	-
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 257	7 396
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	1 575	3 196
<b>Total</b>	<b>21 816</b>	<b>22 132</b>

En complément de ces provisions, une dotation d'amortissement exceptionnelle des immobilisations est constatée à la clôture pour un montant de 2 504 milliers d'euros, ainsi qu'une dotation pour dépréciation des immobilisations pour un montant de 3 207 milliers d'euros.

**NOTE 15 - Résultat financier**

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Revenus des titres de participation	5 400	10 000
Revenus des comptes courants	18 853	18 956
Produits net sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	208	86
Autres produits financiers	464	87
Reprises de dépréciations des titres de participation	498	-
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	14 408	-
Reprises pour autres provisions financières	-	-
<b>Produits financiers</b>	<b>39 831</b>	<b>29 130</b>
Intérêts sur emprunts	(3)	-
Intérêts sur compte courant	(14 976)	(25 157)
Intérêts bancaires	(717)	(310)
Intérêts d'affacturage	(4 639)	(5 802)
Pertes de change	(191)	(124)
Intérêts sur Swap	(2)	(4)
Provisions des pertes de change	-	-
Dépréciations des titres de participation	(637)	(2 140)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(967)	(12 664)
Dépréciations des actions propres	-	-
Dépréciations des autres immobilisations financières	-	-
Cessions de comptes courants	(8 962)	-
<b>Charges financières</b>	<b>(31 094)</b>	<b>(46 201)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 736</b>	<b>(17 071)</b>

**REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION**

Inetum a perçu de sa filiale Inetum Realdolmen Belgium un montant de dividendes de 5 400 milliers d'euros en 2024.

**DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE**

Les dotations de provisions pour dépréciation des titres de participations concernent Inetum Côte d'Ivoire pour 642 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent :

- Inetum Middle East pour 429 milliers d'euros.
- Inetum Côte d'Ivoire pour 161 milliers d'euros
- CPLi pour 350 milliers d'euros ;

Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes courants et des créances rattachées à des participations concernent les cessions des filiales suivantes :

- Inetum Côte d'Ivoire pour 5 910 milliers d'euros ;
- CPLi pour 435 milliers d'euros ;
- Inetum Middle East pour 7 713 milliers d'euros ;
- Inetum Cameroun pour 350 milliers d'euros ;

Ces reprises portent sur la cession de comptes courants à hauteur de 8 962 milliers d'euros et sur la cession des créances de participations à hauteur de 5 446 milliers d'euros.

## NOTE 16 - Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2024	Produits exceptionnels 2024	Charges exceptionnelles 2024
Coûts des licenciements	(18 233)	-	(18 233)
Coût des études et audits d'acquisitions	(2 231)	-	(2 231)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(47 115)	-	(47 115)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(3 660)	-	(3 660)
Coûts des redressements fiscaux	(341)	-	(341)
Refacturations d'honoraires	9 758	9 758	-
<b>Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>(61 823)</b>	<b>9 758</b>	<b>(71 581)</b>
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(841)	-	(841)
Cessions d'immobilisations financières	245 682	273 702	(28 020)
<b>Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>244 841</b>	<b>273 702</b>	<b>(28 861)</b>
Dotations et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	(2 815)	392	(3 207)
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	10 699	12 054	(1 355)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	459	2 645	(2 186)
Autres dotations et reprises	(3 761)	11 263	(15 024)
<b>Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles</b>	<b>4 582</b>	<b>26 354</b>	<b>(21 772)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>187 598</b>	<b>309 813</b>	<b>(122 215)</b>

### COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 18 233 milliers d'euros sur l'exercice 2024.

### COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 2 231 milliers d'euros. Le cas échéant, ces coûts ont été refacturés aux filiales ayant acquis les titres des sociétés.

### HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts concernent principalement à des honoraires de conseil sur les projets de transformation et sont considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 47 115 milliers d'euros dont une partie est refacturée aux filiales du Groupe.

### COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 3 660 milliers d'euros.

### CESSION DE PARTICIPATION

La cession d'immobilisation financière correspond à la cession des titres de la société Inetum Software Holdco à la société Granite France Bidco.

## NOTE 17 – Participation des salariés

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Inetum, Inetum Software France et IBS, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2024 aux salariés de l'UES.

## NOTE 18 – Impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré une charge nette d'impôts de 784 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2024
Résultat net comptable	51 447	187 598	239 045
- Impôt sur les sociétés	(784)		(784)
<b>Résultat comptable avant impôt et participation</b>	<b>50 663</b>	<b>187 598</b>	<b>238 262</b>
Réintégrations			59 184
Déductions			(266 062)
Déductions des charges financières			(7 459)
<b>Résultat fiscal individuel d'intégration fiscale</b>			<b>23 925</b>
<b>Imputation des déficits reportables</b>			<b>(12 488)</b>
<b>Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale</b>			<b>31 384</b>
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			-
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscale			(2 942)
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>			<b>(2 942)</b>
Contribution sur les dividendes versés et autres			
Autres			
Crédit d'impôt Mécénat			(608)
Crédit d'impôt famille			39
Crédit d'impôt recherche			3 378
Autres réductions et crédits d'impôts			(652)
<b>Total Impôt sur les sociétés</b>			<b>(784)</b>

## DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable de 70 454 milliers d'euros au titre des déficits de l'ancien groupe d'intégration fiscale dont elle était la mère (base d'imputation élargie).

## ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 354	451
Participation à l'effort de construction	-	-
<b>Total allègements</b>	<b>1 354</b>	<b>451</b>

## 2.6 Autres informations

### NOTE 19 - Engagements hors bilan

#### ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2024	2023
Garanties de paiement des loyers	4	125
Garanties sur contrats clients	854	901
Garanties sur contrats fournisseurs	5	4
Garanties sur contrats sous-traitance	0	338
<b>Cautions bancaires</b>	<b>863</b>	<b>1 368</b>
Cautions Bancaires	0	80
Lettre de Confort	19 794	24 794
Garantie Autonome	1 571	1 650
<b>Garanties données au profit de filiales</b>	<b>21 365</b>	<b>26 524</b>
Sur contrats de location immobilière	41 639	47 211
Sur contrats de location mobilière	0	0
<b>Engagements au titres des contrats de location</b>	<b>41 639</b>	<b>47 211</b>
Sur indemnités de départ à la retraite	48 542	49 258
<b>Autres</b>	<b>49 258</b>	<b>49 258</b>

### Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- Bail du nouveau site de Saint Ouen : signé en 2022 pour une durée ferme de 10 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 30.8 millions d'euros ;
- Bail du site de Pessac : conclu en novembre 2023 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 1.3 millions d'euros ;
- Bail du site de Lille : renouvelé en novembre 2023 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 5.9 millions d'euros.
- Bail du site de Montpellier : conclu en 2020 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 1.8 millions d'euros.

### Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2024 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2025 pour un montant de 1 941 milliers d'euros.

## Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par INETUM concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 48 542 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre 49 258 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés présents en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2024 ressortant à 12% ;
- d'un taux de revalorisation des salaires moyen de 2.27%.
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2018-2020 par sexe ;

La duration du régime est estimée à 9,1 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 3,40% (versus 3,34 % fin 2023).

## ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

### Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupes en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque INETUM investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

### NOTE 21 – Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2024	2023
Cadres	7 500	7 751
Employés, techniciens, agents de maîtrise	946	1 013
<b>Total</b>	<b>8 446</b>	<b>8 764</b>

**NOTE 22 - Informations concernant les entreprises liées**

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2024
Participations brutes	409 241
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	211 036
Dépréciations des immobilisations financières	27 025
Dépôt et cautionnement versé	-
Dépôt et cautionnement reçus	-
Créances clients et comptes rattachés	35 964
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(41 399)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	1 174
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	-
Autres dettes : avoirs à établir	(911)
Comptes courants débiteurs	116 029
Dépréciations des comptes courants débiteurs	(1 640)
Comptes courants créditeurs	(212 894)
Dettes rattachées à des participations	(162 462)
Produits d'exploitation	74 855
Charges d'exploitation	(74 133)
Produits financiers	24 253
Charges financières	(25 542)

**NOTE 23 - Tableau des filiales et des participations**

Les filiales d'Inetum sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social		N° SIREN
<b><u>Participations françaises</u></b>			
Inetum Business Solutions France	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	315 930 578
Gfi 9 SARL	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	808 373 237
Inetum 1	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	938 487 550
Manao Consulting	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	844 518 340
<b><u>Participations étrangères</u></b>			
Inetum Realdolmen Belgium	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen	BE0 429.037.235
Inetum Espana	Traversia Costa Brava 4	28034 Madrid	A28855260
Inetum Tech Portugal	Ed. Atlantis, Av. D. João II, n°4C, Piso 4 - Parque das Nações	1990-095 Lisboa	PT502726890
Inetum Suisse	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CHE-106.845.930
Inetum Luxembourg	33 rue d'Eich	1461 Luxembourg	B 52 391
Inetum Holding Maroc	Parc Casanearshore, Sh. 28, plateau 701- 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607
Inetum Offshore Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 28, plateau 501- 601, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083
Inetum UK Limited	Albany House, Claremont Lane, Esher	Surrey KT10 9FQ	05054175
Inetum Polska	ul. Wołoska 24	02-675 Warszawa	0000008546
Inetum Holding Tunisie	Immeuble Horizon, Rue de la bourse les berges du lac 2	1053 Tunis	1173244k
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra- Bloc Fofal-AM	2045 El Aouina-Tunis	1515958R
Rnic - Independant consultants	Ostermalmstorg	11442 Stockholm	350 297 758

**COMPTES SOCIAUX ANNUELS**

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		
				Brute	Nette	
<b>A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)</b>						
<b>Participations françaises</b>						
Inetum Business Solutions France	France	347	262	100%	4 803	3 321
Gfi 9 SARL	France	1	(0)	100%	1	1
Manao Consulting	France	8	149	100%	13 356	13 356
Inetum 1	France	1	-	100%	1	1
<b>Participations étrangères</b>						
Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	31 154	3 272	100%	195 650	195 650
Inetum Espana	Espagne	9 015	99 423	52,14%	88 968	88 968
Inetum Tech Portugal	Portugal	1 500	4 187	100%	10 923	10 923
Inetum Suisse	Suisse	17 154	1 302	100%	74 599	74 599
Inetum Luxembourg	Luxembourg	6 000	(4 453)	100%	5 921	5 921
Inetum Holding Maroc	Maroc	1 767	(2 603)	100%	1 895	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	38	5 169	100%	36	36
Inetum UK Limited	Royaume-Un	179	(1 353)	100%	1 638	-
Inetum Polska	Pologne	653	13 258	100%	7 642	7 642
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	383	(998)	100%	3 501	1 141
Gfi Tunisie	Tunisie	0	15	100%	-	-
Rnic - Indep Consultants	Suède	50	(38)	100%	302	302
<b>B- AUTRES PARTICIPATIONS</b>		nc	nc	8%	7	7
<b>TOTAL</b>					<b>409 242</b>	<b>401 868</b>

**COMPTES SOCIAUX ANNUELS**

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Capital	Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)</b>								
<b>Participations françaises</b>								
Inetum Business Solutions France	France	347	-	-	-	10 965	301	-
Gfi 9 SARL	France	1	-	-	-	-	-	-
Manao Consulting	France	8	-	-	-	1 639	535	-
Inetum 1	France	1	-	-	-	-	-	-
<b>Participations étrangères</b>								
Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	31 154	-	-	-	267 997	8 063	5 400
Inetum Espana	Espagne	9 015	130 340	-	-	634 039	(5 252)	-
Inetum Tech Portugal	Portugal	1 500	28 535	-	-	50 580	8 218	-
Inetum Suisse	Suisse	17 154	-	-	-	16 799	1 458	-
Inetum Luxembourg	Luxembourg	6 000	9 500	-	-	28 576	(417)	-
Inetum Holding Maroc	Maroc	1 767	17 632	555	-	2 416	(3 040)	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	38	-	-	-	12 363	2 486	-
Inetum UK Limited	Royaume-Uni	179	35 437	1 023	-	1 721	(3 406)	-
Inetum Polska	Pologne	653	11 519	-	-	44 963	2 827	-
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	383	-	-	-	4 806	(1 356)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	0	-	-	-	-	(7)	-
Rnic - Indep Consultants	Suède	50	-	-	-	342	53	-
<b>B- AUTRES PARTICIPATIONS</b>		nc	-	-	-	nc	nc	-
<b>TOTAL</b>			<b>232 963</b>	<b>1 578</b>	<b>0</b>	<b>1 077 206</b>	<b>10 463</b>	<b>5 400</b>

## Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2024
<b>Participations françaises</b>		
Inetum Business Solutions France	5 925	3 321
Gfi 9 SARL	100	1
Manao Consulting	800	13 356
Inetum 1	1	1
<b>Participations étrangères</b>		
Inetum Realdolmen Belgium	5 287 767	195 650
Inetum Espana	1 198 492	88 968
Inetum Tech Portugal	12 000	10 923
Inetum Suisse	4 430 573	74 599
Inetum Luxembourg	30 000	5 921
Inetum Holding Maroc	185 000	-
Inetum Offshore Maroc	4 000	36
Inetum UK Limited	150 000	-
Inetum Polska	6 000	7 642
Inetum Holding Tunisie	113 332	1 141
Gfi Tunisie	100	-
Rnic - Independant consultants	500	302
<b>Total</b>		<b>401 861</b>

## NOTE 24 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Les comptes de la société sont consolidés par la société Granite BC Holdco.

## NOTE 25 – REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice est de : 757 560 € TTC.



# **Inetum**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Inetum,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inetum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Christophe Pernet

# 1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

## 1.1 Bilan

(en milliers d'euros)				31.12.24	31.12.23
		Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles	<i>note 1</i>	295 481	(82 406)	213 075	213 826
Immobilisations corporelles	<i>note 2</i>	46 970	(31 261)	15 709	18 896
Immobilisations financières	<i>note 3</i>	650 698	(27 024)	623 674	700 585
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>993 149</b>	<b>(140 691)</b>	<b>852 458</b>	<b>933 307</b>
Stock de marchandises		535	(62)	473	388
Avances versées sur commandes en cours		776	-	776	1 868
Créances clients et comptes rattachés	<i>note 4</i>	198 639	(18 902)	179 737	184 139
Autres créances	<i>note 5</i>	150 756	(1 652)	149 104	100 276
Valeurs mobilières de placement		141 918	-	141 918	30
Disponibilités		14 953	-	14 953	48 128
Charges constatées d'avance		14 929	-	14 929	16 980
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>522 506</b>	<b>(20 616)</b>	<b>501 890</b>	<b>351 809</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<i>note 6</i>	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif		410	-	410	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 516 065</b>	<b>(161 307)</b>	<b>1 354 758</b>	<b>1 285 116</b>

(en milliers d'euros)		31.12.24	31.12.23
Capital		135 998	135 998
Primes d'émission, de fusion, d'apport		71 094	71 094
Réserve légale		13 470	13 470
Report à nouveau		57 686	120 484
Résultat de l'exercice		238 262	(62 798)
Provisions réglementées		43 498	54 197
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<i>note 7</i>	<b>560 008</b>	<b>332 444</b>
Provisions	<i>note 8</i>	19 921	21 876
Autres fonds propres		14	14
<b>PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>19 935</b>	<b>21 890</b>
Emprunt obligataire	<i>note 9</i>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 9</i>	190	-
Dettes financières diverses	<i>note 9</i>	379 612	580 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 071	3 354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 10</i>	106 903	72 708
Dettes fiscales et sociales	<i>note 10</i>	183 278	184 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>note 10</i>	15 992	13 581
Autres dettes	<i>note 10</i>	9 309	18 922
Produits constatés d'avance		72 309	57 166
<b>DETTES</b>		<b>772 664</b>	<b>930 782</b>
Ecarts de conversion passif		2 150	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 354 758</b>	<b>1 285 116</b>

## 1.2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2024	2023
Prestations de services		915 036	926 941
Ventes de marchandises		4 702	7 056
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<i>note 11</i>	<b>919 738</b>	<b>933 997</b>
Production immobilisée	<i>note 12</i>	1 340	13 545
Subventions d'exploitation		-95	-108
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de cha	<i>note 13</i>	74 117	46 595
Autres produits		285	-41
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>995 385</b>	<b>993 988</b>
Autres achats et charges externes		(285 824)	(284 447)
Impôts et taxes et versements assimilés		(14 738)	(16 505)
Salaires et traitements		(438 028)	(446 971)
Charges sociales		(188 517)	(198 400)
Dotations aux amortissements et dépréciations	<i>note 14</i>	(21 816)	(22 132)
Autres charges		(3 751)	(152)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(952 674)</b>	<b>(968 608)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>42 711</b>	<b>25 380</b>
Produits financiers des participations		24 253	28 956
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		304	0
Autres intérêts et produits assimilés		160	88
Reprises sur provisions et dépréciations		14 906	0
Différences positives de change		208	86
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>39 831</b>	<b>29 130</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 604)	(14 804)
Intérêts et autres charges financières		(29 491)	(31 397)
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>(31 095)</b>	<b>(46 201)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<i>note 15</i>	<b>8 736</b>	<b>(17 071)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>51 447</b>	<b>8 309</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 758	10 353
Produits exceptionnels sur opérations en capital		273 702	0
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		26 353	10 402
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>309 813</b>	<b>20 755</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(71 581)	(56 185)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(28 861)	(2 526)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(21 773)	(38 417)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>(122 215)</b>	<b>(97 128)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<i>note 16</i>	<b>187 598</b>	<b>(76 373)</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	<i>note 17</i>	-	-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	<i>note 18</i>	(784)	5 270
<b>RESULTAT NET</b>		<b>238 262</b>	<b>(62 798)</b>

## 2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

### 2.1 Principaux Événements de l'exercice

#### APPORT EN CAPITAL

Le 31 mai 2024, Inetum a apporté, à la valeur nette comptable, à Inetum Software Holdco la totalité des titres lui appartenant au capital d'Inetum Software France. Cet apport a été rémunéré via une augmentation de capital d'un montant de 11 035 890 € assortie d'une prime d'apport de 11 038 890 €.

#### ACQUISITIONS

Par acte en date du 15 juillet 2024, la Société a acquis 100% des titres de la société RNIC Independent Consultants AB (devenue Inetum Sweden) à Inetum Holding Business Solutions Portugal SA.

Par acte en date du 4 novembre 2024, la société a acquis 100% des actions de la société Manao (RCS 844.518.340).

La Société a constitué la société Inetum 1 le 10 décembre 2024. Elle a été immatriculée le 13 décembre 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Bobigny. Elle a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2024.

#### CESSIONS

Le 15 mars 2024, la Société a cédé les titres des filiales Inetum Côte d'Ivoire, Inetum Egypt et Inetum Middle East.

Le 25 avril 2024, un contrat de cession des droits de propriété intellectuelle entre Inetum et Inetum Software France a été conclu pour un prix de 1 €. Le 26 avril 2024, un accord cadre de cession de contrat entre Inetum et Inetum Software France a été conclu pour un prix de 5 256 000€.

Le 31 mai 2024, la société Inetum, en sa qualité d'associé unique d'Inetum Software Holdco, a procédé à la cession de 100 % des titres qu'elle détenait dans cette dernière. La transaction a été réalisée au profit de la société Granite France Bidco, pour un prix de cession de 267 787 000€. À l'issue de cette opération, Granite France Bidco est devenue l'associé unique d'Inetum Software Holdco.

#### TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, les sociétés 47 QUAI et PROCEED ont été dissoutes sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Inetum en date du 1 janvier 2024.

Les transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

Au 1 janvier 2024, le montant comptabilisé en fonds commercial est respectivement de 13 271 118 € et 2 732 735 €.

Les conséquences de cette opération sur les comptes 2024 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

#### CONTRÔLE TIERS

La société INETUM fait l'objet d'un contrôle fiscal en cours sur la période vérifiée 2020 – 2021 -2022.

## 2.2 Événements postérieurs à la clôture

### Opérations avec les parties liées

En application de l'article 5.1 du Sale and Purchase Agreement signé le 21 janvier 2025 entre Inetum Software Holdco et Publica Bidco (concernant la vente des actions d'Inetum Software France), une compensation a été opérée au titre des créances intra-groupe respectivement dues entre Inetum et Inetum Software France.

### FUSION

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, Inetum a absorbé, par voie de fusion simplifiée, la société Manao avec effet juridique au 1er mars 2025 et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.

La transmission universelle de patrimoine a été effectuée à la valeur comptable.

Le mali de fusion constatée sera de 12 663 838 € et sera comptabilisé en fonds commercial au 01 janvier 2025.

### PESPECTIVE D'AVENIR

La Société envisage de racheter les actions de la Société Projixi actuellement détenues par la société Inetum Business Solutions France.

Cette opération de changement d'actionnaire serait suivie d'une fusion simplifiée par voie d'absorption par Inetum de sa filiale Projixi.

## 2.3 Règles et principes comptables

### PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur estimée à 9,7% au 31 décembre 2024 ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle. Il est estimé à 2% au 31 décembre 2024.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

Les fonds commerciaux affectés à des relations clientèle sont amortis sur la durée prévisible, généralement estimée entre 5 à 10 ans.

#### Logiciels et Frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part d'Inetum dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

### Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Inetum et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Inetum et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Inetum par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Inetum à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25%

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales d'Inetum, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

## ACTIF CIRCULANT

### Clients et comptes rattachés

#### DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

#### AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Inetum procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas *Factor*. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

## CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Inetum ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Inetum est amené à souscrire des instruments dérivés. Inetum applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

### 1) Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### 2) Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### 3) Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

### 4) Ventes de logiciels et de matériels

Pour les ventes de logiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a généralement lieu à la livraison.

### 5) Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat.

## IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

### 1) Intégration fiscale

La société Inetum fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société GRANITE Holdco est tête de groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dans ce cadre, la société Inetum détermine et comptabilise sa charge d'impôt sur les résultats comme si elle était imposée de manière autonome.

### 2) CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

## 2.4 Notes sur le bilan

### NOTE 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.24
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	159 763	7 494	-130	-8 799	158 328
Relations Clientèle	16 160	7 494		8 799	32 453
Frais de développement	18 323	662	-4 371	9 307	23 921
Logiciels	55 439	137	-4 025	27 393	78 944
Immobilisations incorporelles en-cours	39 006	694	-1 601	-36 700	1 399
<b>Valeurs brutes</b>	<b>289 128</b>	<b>16 481</b>	<b>-10 126</b>	<b>0</b>	<b>295 483</b>
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	0				0
Relations Clientèle	12 846	1 982			14 828
Frais de développement	13 902	2 560	-3 211		13 251
Logiciels	41 027	6 639	-3 677		43 989
Immobilisations incorporelles en-cours	0				0
<b>Amortissements</b>	<b>68 215</b>	<b>11 181</b>	<b>-6 888</b>	<b>0</b>	<b>72 508</b>
Fonds de commerce	6 695				6 695
Frais de développement et immos en cours	0	3 207			3 207
Logiciels	392		-392		0
<b>Dépréciations</b>	<b>7 087</b>	<b>3 207</b>	<b>-392</b>	<b>0</b>	<b>9 902</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>213 826</b>	<b>2 093</b>	<b>-2 846</b>	<b>0</b>	<b>213 075</b>

Les fonds de commerce concernent les malis de fusion des sociétés tupées 47 Quai et Proceed au 01.01.2024.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement. Une partie de ces immobilisations a été mise en service au cours de l'exercice.

Les provisions pour dépréciation des frais de développement concernent les développements d'ingénierie visant à rationaliser l'utilisation des data centers, pour un montant de 3 207 milliers d'euros, dont la mise au rebut est anticipée.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Date d'acquisition	Valeur Brute	Dotation 2024	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094		10 780	3 314
Gfi IES - Relation Clientèle	01.07.06	1 066		1 066	0
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01.09	1 000		1 000	0
Viseo - Relation clientèle	18.09.23	8 799	1 232	1 232	7 567
47Quai - Relation clientèle	01.01.24	6 436	644	644	5 792
Proceed - Relation clientèle	01.01.24	1 058	106	106	952
<b>TOTAL</b>		<b>32 453</b>	<b>1 982</b>	<b>14 828</b>	<b>17 625</b>

## NOTE 2 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.24
Matériel de transport	85				85
Instal. techniques, matériel et outillage	28 839	1 150	-2 425	101	27 665
Matériel et mobilier de bureau	5 966	105	-767		5 304
Matériel informatique	14 704	1 096	-1 941	30	13 889
Immobilisations en cours	326	6	-191	-131	10
Autres immobilisations corporelles	16				16
<b>Valeurs brutes</b>	<b>49 937</b>	<b>2 357</b>	<b>(5 324)</b>	<b>0</b>	<b>46 970</b>
Matériel de transport	85				85
Instal. techniques, matériel et outillage	17 366	5 080	-5 136		17 310
Matériel et mobilier de bureau	3 078	420	-592		2 906
Matériel informatique	10 513	2 368	-1 920		10 961
<b>Amortissements</b>	<b>31 041</b>	<b>7 868</b>	<b>(7 648)</b>	<b>0</b>	<b>31 261</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 896</b>	<b>- 5 511</b>	<b>2 324</b>	<b>-</b>	<b>15 709</b>

Les provisions d'amortissements comprennent des amortissements accélérés pour 2 504 milliers d'euros sur les installations techniques.

## NOTE 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.23	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et	31.12.24
Titres de participations	436 072	35 431	-44 654	-17 608	409 241
Actions propres	0				0
Versement d'apport non capitalisé	5 823				5 823
Créances rattachées à des participations	268 880	36 776	-94 620		211 036
Prêts	18 156	1 949			20 105
Dépôts	4 478	15			4 493
Compte de garantie	-				-
Autres créances immobilisées	-				-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>733 413</b>	<b>74 171</b>	<b>(139 274)</b>	<b>(17 608)</b>	<b>650 699</b>
Titres de participations	7 872		-498		7 374
Versement d'apport non capitalisé	5 823				5 823
Créances rattachées à des participations	19 133		-5 305		13 828
<b>Dépréciations</b>	<b>32 828</b>	<b>-</b>	<b>(5 803)</b>	<b>-</b>	<b>27 025</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>700 585</b>	<b>74 171</b>	<b>(133 471)</b>	<b>(17 608)</b>	<b>623 674</b>

## TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspond à la prise de participation de Manao Consulting pour un montant de 13 356 milliers d'euros.

Les diminutions de la valeur brute des titres de participations correspondent aux titres des entités absorbées au 01.01.2024, ainsi qu'à la cession des titres de participations d'Inetum Software France et de Somafor.

## VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Inetum Germany. Ce montant est totalement déprécié.

## CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales long terme, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe ou des conventions de prêts.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 13 828 milliers d'euros et concernent les créances financières sur :

- Inetum Germany pour 13 273 milliers d'euros ;
- Holding GFI Maroc pour 555 milliers d'euros ;

### NOTE 4 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont produits à recevoir	31.12.23
Clients hors Groupe	37 436		34 907
Clients Groupe	35 964		35 263
Créances cédées au factor	23 428		42 202
Factures à établir	100 889	100 889	93 071
Créances litigieuses	922		699
Effets à recevoir	0		23
<b>Clients et comptes rattachés, brut</b>	<b>198 639</b>	<b>100 889</b>	<b>206 166</b>
Dépréciation des créances douteuses	(18 902)		(22 027)
<b>Clients et comptes rattachés, net</b>	<b>179 737</b>	<b>100 891</b>	<b>184 139</b>

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

À la suite de la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients. Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 115 207 milliers d'euros.

### NOTE 5 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont produits à recevoir	31.12.23
<b><u>Etat et autres collectivités publiques</u></b>			
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	9 157		7 878
Taxe sur la valeur ajoutée	15 457		13 184
Autres impôts	532		1 659
Autres produits à recevoir	0		0
<b><u>Filiales</u></b>			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	0		0
Comptes courants débiteurs Groupe	116 029		83 970
Créances liées au personnel	7 146	6 750	1 654
Débiteurs divers	1 030		1 081
Avoirs à recevoir	1 404	1 404	0
<b>Total</b>	<b>150 755</b>	<b>8 154</b>	<b>109 426</b>
Dépréciation des autres créances	(1 651)		(9 150)
<b>Total autres créances</b>	<b>149 104</b>	<b>8 154</b>	<b>100 276</b>

## CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

### Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent essentiellement la part de la société désormais portée par la société Granite Holdco, tête de groupe d'intégration fiscale, à hauteur de 9 157 milliers d'euros. L'échéance de cette créance est supérieure à un an.

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

### PRODUITS A RECEVOIR

Un recours a été engagé à la suite d'un redressement Urssaf. Une créance a été comptabilisée au titre du produit à recevoir.

### NOTE 6 - Comptes de régularisation

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

### NOTE 7 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2023	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2023	Résultat 2024	Avant Affectation au 31.12.2024
Capital	135 998	-	-	-	-	-	135 998
Primes d'émission	61 004	-	-	-	-	-	61 004
Primes de fusion	10 090	-	-	-	-	-	10 090
Réserve légale	13 470	-	-	-	0	-	13 470
Report à nouveau	120 484	-	-	-	(62 798)	-	57 686
Résultat de l'exercice	-62 798	-	-	-	62 798	238 262	238 262
Provisions réglementées	54 197	(10 699)	-	-	-	-	43 498
<b>Total</b>	<b>332 444</b>	<b>(10 699)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>238 262</b>	<b>560 008</b>

### CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 135 997 752 euros, composé de 67 998 876 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie.

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

## NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

### VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.24	31.12.23
Litiges prud'hommes et divers risques salariaux	5 185	5 940
Risques fiscaux, sociaux et autres	13 243	13 576
Risque Perte sur marché à terme	1 493	2 360
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>19 921</b>	<b>21 876</b>

Les autres risques comprennent essentiellement :

- une provision de perte à terminaison à hauteur de 1 493 milliers d'euros ;
- une provision relative aux loyers futurs des locaux mises sous bâches à hauteur de 12 336 milliers d'euros ;
- une provision relative aux risques juridiques à hauteur de 632 milliers d'euros ;
- une provision relative aux travaux de remise en état à hauteur de 275 milliers d'euros

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat d'exploitation à hauteur de 1 575 milliers d'euros et en résultat exceptionnel à hauteur de 14 164 milliers d'euros.

## NOTE 9 - Dettes financières

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2024 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.24	échéances		31.12.23
		- 1 an	1 à 5 ans	
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts obligataires	-	-	-	-
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	90	-	90	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-
Tirage factor	-	-	-	-
Concours bancaires courants	101	101	-	-
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>190</b>	<b>101</b>	<b>90</b>	<b>-</b>
Dettes rattachées à des participations Groupe	375 475	213 013	162 462	570 797
Caution reçue	15	15	-	1 167
Intérêts courus à payer	4 122	4 122	-	8 920
<b>Dettes rattachées à des participations</b>	<b>379 612</b>	<b>217 150</b>	<b>162 462</b>	<b>580 884</b>
<b>Total</b>	<b>379 802</b>	<b>217 251</b>	<b>162 552</b>	<b>580 884</b>

## Emprunt auprès des Associés

Un emprunt auprès de Granite France Bidco a été contracté le 20 juillet 2022 avec un montant principal de 162 462 308 euros au 31 décembre 2024 et une facilité de 30 000 000 euros.

## NOTE 10 - Dettes d'exploitation et autres

(en milliers d'euros)	31.12.24	dont charges à payer	31.12.23
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>	<b>5 071</b>	-	<b>3 354</b>
Fournisseurs	53 903	-	41 983
Factures non parvenues	52 999	52 999	30 726
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>106 903</b>	<b>52 999</b>	<b>72 708</b>
<b>Dettes sociales</b>			
Comité entreprise et rémunérations dues	520	-	571
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	38 706	38 706	40 079
Provision pour bonus	6 002	6 002	9 949
Autres dettes envers le personnel	2 807	2 807	2 209
<b>Dettes envers les organismes sociaux</b>			
Organismes sociaux	34 145	-	34 783
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 779	18 779	19 444
Charges sociales sur provisions bonus	2 945	2 945	4 825
Provision Organic	1 354	1 354	1 390
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 764	6 764	6 452
<b>Dettes fiscales</b>			
Taxe sur la valeur ajoutée	63 915	63 915	59 873
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	2 942	-	-
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 153	-	1 284
CET	87	87	190
TVTS	353	353	162
Prélèvement à la source	2 806	-	2 955
Autres provisions sur charges	-	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>183 278</b>	<b>141 712</b>	<b>184 167</b>
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	-
Factures non parvenues d'immobilisations	15 992	15 992	13 582
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>15 992</b>	<b>15 992</b>	<b>13 581</b>
Avoirs à établir	8 768	8 768	13 932
Créditeurs divers	541	541	4 989
<b>Autres dettes</b>	<b>9 309</b>	<b>9 309</b>	<b>18 922</b>

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an.

## 2.5 Notes sur le compte de résultat

### NOTE 11 - Chiffre d'affaires

(en milliers)	31.12.24	France	Etranger
Ventes de marchandises	4 702	3 844	858
Ventes de services	915 036	842 322	72 714
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>919 738</b>	<b>846 166</b>	<b>73 572</b>
en %	100%	92%	8%

### NOTE 12 – Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 1 340 milliers d'euros, et concerne des frais de développement activés.

### NOTE 13 – Reprises de dépréciations, provisions et transferts de charges

(en milliers d'euros)	2024	2023
Reprises dépréciations sur actif circulant	7 382	1 983
Reprises dépréciations pour risques et charges	3 786	46
Transfert de charges	62 948	44 566
<b>Total</b>	<b>74 117</b>	<b>46 595</b>

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 17 533 milliers d'euros ;
- des coûts liés aux déménagements pour 3 660 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquies de nouvelles participations pour un montant de 2 231 milliers d'euros ;
- des honoraires de conseils sur les projets de transformation ainsi que des coûts de litiges pour un montant de 39 525 milliers d'euros ;

### NOTE 14 – Dotations aux amortissements et dépréciations d'exploitation

(en milliers d'euros)	2024	2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	10 788	5 796
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 195	5 744
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	-	-
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 257	7 396
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	1 575	3 196
<b>Total</b>	<b>21 816</b>	<b>22 132</b>

En complément de ces provisions, une dotation d'amortissement exceptionnelle des immobilisations est constatée à la clôture pour un montant de 2 504 milliers d'euros, ainsi qu'une dotation pour dépréciation des immobilisations pour un montant de 3 207 milliers d'euros.

**NOTE 15 - Résultat financier**

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Revenus des titres de participation	5 400	10 000
Revenus des comptes courants	18 853	18 956
Produits net sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	208	86
Autres produits financiers	464	87
Reprises de dépréciations des titres de participation	498	-
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	14 408	-
Reprises pour autres provisions financières	-	-
<b>Produits financiers</b>	<b>39 831</b>	<b>29 130</b>
Intérêts sur emprunts	(3)	-
Intérêts sur compte courant	(14 976)	(25 157)
Intérêts bancaires	(717)	(310)
Intérêts d'affacturage	(4 639)	(5 802)
Pertes de change	(191)	(124)
Intérêts sur Swap	(2)	(4)
Provisions des pertes de change	-	-
Dépréciations des titres de participation	(637)	(2 140)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(967)	(12 664)
Dépréciations des actions propres	-	-
Dépréciations des autres immobilisations financières	-	-
Cessions de comptes courants	(8 962)	-
<b>Charges financières</b>	<b>(31 094)</b>	<b>(46 201)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 736</b>	<b>(17 071)</b>

**REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION**

Inetum a perçu de sa filiale Inetum Realdolmen Belgium un montant de dividendes de 5 400 milliers d'euros en 2024.

**DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE**

Les dotations de provisions pour dépréciation des titres de participations concernent Inetum Côte d'Ivoire pour 642 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent :

- Inetum Middle East pour 429 milliers d'euros.
- Inetum Côte d'Ivoire pour 161 milliers d'euros
- CPLi pour 350 milliers d'euros ;

Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes courants et des créances rattachées à des participations concernent les cessions des filiales suivantes :

- Inetum Côte d'Ivoire pour 5 910 milliers d'euros ;
- CPLi pour 435 milliers d'euros ;
- Inetum Middle East pour 7 713 milliers d'euros ;
- Inetum Cameroun pour 350 milliers d'euros ;

Ces reprises portent sur la cession de comptes courants à hauteur de 8 962 milliers d'euros et sur la cession des créances de participations à hauteur de 5 446 milliers d'euros.

## NOTE 16 - Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2024	Produits exceptionnels 2024	Charges exceptionnelles 2024
Coûts des licenciements	(18 233)	-	(18 233)
Coût des études et audits d'acquisitions	(2 231)	-	(2 231)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(47 115)	-	(47 115)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(3 660)	-	(3 660)
Coûts des redressements fiscaux	(341)	-	(341)
Refacturations d'honoraires	9 758	9 758	-
<b>Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>(61 823)</b>	<b>9 758</b>	<b>(71 581)</b>
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(841)	-	(841)
Cessions d'immobilisations financières	245 682	273 702	(28 020)
<b>Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>244 841</b>	<b>273 702</b>	<b>(28 861)</b>
Dotations et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	(2 815)	392	(3 207)
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	10 699	12 054	(1 355)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	459	2 645	(2 186)
Autres dotations et reprises	(3 761)	11 263	(15 024)
<b>Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles</b>	<b>4 582</b>	<b>26 354</b>	<b>(21 772)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>187 598</b>	<b>309 813</b>	<b>(122 215)</b>

### COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 18 233 milliers d'euros sur l'exercice 2024.

### COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 2 231 milliers d'euros. Le cas échéant, ces coûts ont été refacturés aux filiales ayant acquis les titres des sociétés.

### HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts concernent principalement à des honoraires de conseil sur les projets de transformation et sont considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 47 115 milliers d'euros dont une partie est refacturée aux filiales du Groupe.

### COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 3 660 milliers d'euros.

### CESSION DE PARTICIPATION

La cession d'immobilisation financière correspond à la cession des titres de la société Inetum Software Holdco à la société Granite France Bidco.

## NOTE 17 – Participation des salariés

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Inetum, Inetum Software France et IBS, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2024 aux salariés de l'UES.

## NOTE 18 – Impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré une charge nette d'impôts de 784 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2024
Résultat net comptable	51 447	187 598	239 045
- Impôt sur les sociétés	(784)		(784)
<b>Résultat comptable avant impôt et participation</b>	<b>50 663</b>	<b>187 598</b>	<b>238 262</b>
Réintégrations			59 184
Déductions			(266 062)
Déductions des charges financières			(7 459)
<b>Résultat fiscal individuel d'intégration fiscale</b>			<b>23 925</b>
<b>Imputation des déficits reportables</b>			<b>(12 488)</b>
<b>Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale</b>			<b>31 384</b>
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			-
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscale			(2 942)
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>			<b>(2 942)</b>
Contribution sur les dividendes versés et autres			
Autres			
Crédit d'impôt Mécénat			(608)
Crédit d'impôt famille			39
Crédit d'impôt recherche			3 378
Autres réductions et crédits d'impôts			(652)
<b>Total Impôt sur les sociétés</b>			<b>(784)</b>

## DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable de 70 454 milliers d'euros au titre des déficits de l'ancien groupe d'intégration fiscale dont elle était la mère (base d'imputation élargie).

## ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 354	451
Participation à l'effort de construction	-	-
<b>Total allègements</b>	<b>1 354</b>	<b>451</b>

## 2.6 Autres informations

### NOTE 19 - Engagements hors bilan

#### ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2024	2023
Garanties de paiement des loyers	4	125
Garanties sur contrats clients	854	901
Garanties sur contrats fournisseurs	5	4
Garanties sur contrats sous-traitance	0	338
<b>Cautions bancaires</b>	<b>863</b>	<b>1 368</b>
Cautions Bancaires	0	80
Lettre de Confort	19 794	24 794
Garantie Autonome	1 571	1 650
<b>Garanties données au profit de filiales</b>	<b>21 365</b>	<b>26 524</b>
Sur contrats de location immobilière	41 639	47 211
Sur contrats de location mobilière	0	0
<b>Engagements au titres des contrats de location</b>	<b>41 639</b>	<b>47 211</b>
Sur indemnités de départ à la retraite	48 542	49 258
<b>Autres</b>	<b>49 258</b>	<b>49 258</b>

#### Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- Bail du nouveau site de Saint Ouen : signé en 2022 pour une durée ferme de 10 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 30.8 millions d'euros ;
- Bail du site de Pessac : conclu en novembre 2023 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 1.3 millions d'euros ;
- Bail du site de Lille : renouvelé en novembre 2023 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 5.9 millions d'euros.
- Bail du site de Montpellier : conclu en 2020 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2024, l'engagement correspondant s'élève à 1.8 millions d'euros.

#### Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2024 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2025 pour un montant de 1 941 milliers d'euros.

## Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par INETUM concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 48 542 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre 49 258 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés présents en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2024 ressortant à 12% ;
- d'un taux de revalorisation des salaires moyen de 2.27%.
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2018-2020 par sexe ;

La durée du régime est estimée à 9,1 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 3,40% (versus 3,34 % fin 2023).

## ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

### Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupes en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque INETUM investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

### NOTE 21 – Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2024	2023
Cadres	7 500	7 751
Employés, techniciens, agents de maîtrise	946	1 013
<b>Total</b>	<b>8 446</b>	<b>8 764</b>

**NOTE 22 - Informations concernant les entreprises liées**

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2024
Participations brutes	409 241
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	211 036
Dépréciations des immobilisations financières	27 025
Dépôt et cautionnement versé	-
Dépôt et cautionnement reçus	-
Créances clients et comptes rattachés	35 964
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(41 399)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	1 174
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	-
Autres dettes : avoirs à établir	(911)
Comptes courants débiteurs	116 029
Dépréciations des comptes courants débiteurs	(1 640)
Comptes courants créditeurs	(212 894)
Dettes rattachées à des participations	(162 462)
Produits d'exploitation	74 855
Charges d'exploitation	(74 133)
Produits financiers	24 253
Charges financières	(25 542)

## NOTE 23 - Tableau des filiales et des participations

Les filiales d'Inetum sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social		N° SIREN
<b><u>Participations françaises</u></b>			
Inetum Business Solutions France	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	315 930 578
Gfi 9 SARL	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	808 373 237
Inetum 1	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	938 487 550
Manao Consulting	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen	844 518 340
<b><u>Participations étrangères</u></b>			
Inetum Realdolmen Belgium	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen	BE0 429.037.235
Inetum Espana	Traversia Costa Brava 4	28034 Madrid	A28855260
Inetum Tech Portugal	Ed. Atlantis, Av. D. João II, n°4C, Piso 4 - Parque das Nações	1990-095 Lisboa	PT502726890
Inetum Suisse	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CHE-106.845.930
Inetum Luxembourg	33 rue d'Eich	1461 Luxembourg	B 52 391
Inetum Holding Maroc	Parc Casanearshore, Sh. 28, plateau 701- 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607
Inetum Offshore Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 28, plateau 501- 601, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083
Inetum UK Limited	Albany House, Claremont Lane, Esher	Surrey KT10 9FQ	05054175
Inetum Polska	ul. Wołoska 24	02-675 Warszawa	0000008546
Inetum Holding Tunisie	Immeuble Horizon, Rue de la bourse les berges du lac 2	1053 Tunis	1173244k
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra- Bloc Fofal-AM	2045 El Aouina-Tunis	1515958R
Rnic - Independant consultants	Ostermalmstorg	11442 Stockholm	350 297 758

**COMPTES SOCIAUX ANNUELS**

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		
				Brute	Nette	
<b>A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)</b>						
<b>Participations françaises</b>						
Inetum Business Solutions France	France	347	262	100%	4 803	3 321
Gfi 9 SARL	France	1	(0)	100%	1	1
Manao Consulting	France	8	149	100%	13 356	13 356
Inetum 1	France	1	-	100%	1	1
<b>Participations étrangères</b>						
Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	31 154	3 272	100%	195 650	195 650
Inetum Espana	Espagne	9 015	99 423	52,14%	88 968	88 968
Inetum Tech Portugal	Portugal	1 500	4 187	100%	10 923	10 923
Inetum Suisse	Suisse	17 154	1 302	100%	74 599	74 599
Inetum Luxembourg	Luxembourg	6 000	(4 453)	100%	5 921	5 921
Inetum Holding Maroc	Maroc	1 767	(2 603)	100%	1 895	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	38	5 169	100%	36	36
Inetum UK Limited	Royaume-Un	179	(1 353)	100%	1 638	-
Inetum Polska	Pologne	653	13 258	100%	7 642	7 642
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	383	(998)	100%	3 501	1 141
Gfi Tunisie	Tunisie	0	15	100%	-	-
Rnic - Indep Consultants	Suède	50	(38)	100%	302	302
<b>B- AUTRES PARTICIPATIONS</b>		nc	nc	8%	7	7
<b>TOTAL</b>					<b>409 242</b>	<b>401 868</b>

**COMPTES SOCIAUX ANNUELS**

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Capital	Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)</b>								
<b>Participations françaises</b>								
Inetum Business Solutions France	France	347	-	-	-	10 965	301	-
Gfi 9 SARL	France	1	-	-	-	-	-	-
Manao Consulting	France	8	-	-	-	1 639	535	-
Inetum 1	France	1	-	-	-	-	-	-
<b>Participations étrangères</b>								
Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	31 154	-	-	-	267 997	8 063	5 400
Inetum Espana	Espagne	9 015	130 340	-	-	634 039	(5 252)	-
Inetum Tech Portugal	Portugal	1 500	28 535	-	-	50 580	8 218	-
Inetum Suisse	Suisse	17 154	-	-	-	16 799	1 458	-
Inetum Luxembourg	Luxembourg	6 000	9 500	-	-	28 576	(417)	-
Inetum Holding Maroc	Maroc	1 767	17 632	555	-	2 416	(3 040)	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	38	-	-	-	12 363	2 486	-
Inetum UK Limited	Royaume-Uni	179	35 437	1 023	-	1 721	(3 406)	-
Inetum Polska	Pologne	653	11 519	-	-	44 963	2 827	-
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	383	-	-	-	4 806	(1 356)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	0	-	-	-	-	(7)	-
Rnic - Indep Consultants	Suède	50	-	-	-	342	53	-
<b>B- AUTRES PARTICIPATIONS</b>		nc	-	-	-	nc	nc	-
<b>TOTAL</b>			<b>232 963</b>	<b>1 578</b>	<b>0</b>	<b>1 077 206</b>	<b>10 463</b>	<b>5 400</b>

## Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2024
<b>Participations françaises</b>		
Inetum Business Solutions France	5 925	3 321
Gfi 9 SARL	100	1
Manao Consulting	800	13 356
Inetum 1	1	1
<b>Participations étrangères</b>		
Inetum Realdolmen Belgium	5 287 767	195 650
Inetum Espana	1 198 492	88 968
Inetum Tech Portugal	12 000	10 923
Inetum Suisse	4 430 573	74 599
Inetum Luxembourg	30 000	5 921
Inetum Holding Maroc	185 000	-
Inetum Offshore Maroc	4 000	36
Inetum UK Limited	150 000	-
Inetum Polska	6 000	7 642
Inetum Holding Tunisie	113 332	1 141
Gfi Tunisie	100	-
Rnic - Independant consultants	500	302
<b>Total</b>		<b>401 861</b>

## NOTE 24 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Les comptes de la société sont consolidés par la société Granite BC Holdco.

## NOTE 25 – REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice est de : 757 560 € TTC.